

## Comité des Sages

### Compte-rendu de la séance du 11 mars 2024

#### **Etaient présents :**

BROUCHOUD Nicole  
CAVAGNA Jean-Michel  
DIARD Bernadette  
GUERY François  
LEGUISET Bernadette  
LYOËN Jean Pierre  
MARTIN Patrick  
MORNEY Roger  
PREVOSTO Colette  
RAUX Jean-Michel  
THEZIER Daniel  
VANBERVLIET Claude

#### **Etait excusé :**

BOULLE Ghislain  
DESCHAMPS René  
ROUX Christiane  
Madame la Maire

Ouverture de la séance à 9 heures 30 avec la participation de Maurice NICOLAS

**Secrétaire** : BROUCHOUD Nicole

#### **Rappel de l'ordre du jour**

- Validation par le Comité du compte rendu du 12 février
- Evènements depuis la dernière réunion
- Point sur les dossiers en cours
  - Bail rural communal environnemental
  - Projet Atlas
  - Un arbre un habitant
  - Signalétique
  - Parcours santé
  - Champ de mars
  - Tilleul de Thuellin
  - Proposition mutuelle communale
- Questions diverses
  - Sécurité Route de Chartreuse et D40 (chemin du Bert, montée vie neuve, montée des glycines)
- Détermination de l'ordre du jour pour la prochaine réunion de mars

## Validation du compte rendu du 12 février 2024

Jean Michel R demande s'il y a des remarques particulières sur ce document. Pour les personnes qui ont des adresses gmail, problème d'envoi. Les CR lui reviennent « non distribué » Il est demandé à ceux d'entre nous qui ne les recevraient pas d'en faire part à Jean Michel R.

Il serait toutefois bon de connaître le « pourquoi » de cette non distribution.

On attend la validation par la mairie dans les jours qui viennent.

Les fautes de frappe ou d'accord sont normalement corrigées par la secrétaire lors de la mise en forme définitive.

## Evènements depuis la dernière réunion

Deux principaux :

**Mail de Jean Luc ROMPION** qui s'étonne de ne pas avoir été consulté sur la nomination du bureau pour l'année 2024.

Jean Michel lui a expliqué la façon dont ces derniers ont été intégrés tout simplement par consensus. De son côté, il aurait dû se manifester car pour nous il était absent depuis un an et nous ignorions totalement qu'il avait des problèmes de santé.

Mme le Maire a eu copie de notre réponse.

De son côté il nous a fait savoir qu'il quittait définitivement le Comité des sages, n'étant pas sûr de pouvoir y participer dans l'avenir.

Il n'y aura pas de nouvelles candidatures de membre car nous étions déjà 16 par rapport au nombre de 15 définis par le règlement. On revient donc au nombre initial de participants.

### Deuxième évènement : les écoles de Curtille et Buvin

Nous avons découvert, comme tous les administrés, le projet qui était en cours d'étude au niveau de la commune.

Pour être informé, Jean Michel R a pris contact avec un parent d'élève et a assisté à la réunion du conseil municipal du 27 février sur le sujet pour essayer de comprendre.

Mme le Maire a remis en cause l'échéancier qui avait été prévu par l'exécutif et a accepté de créer un groupe de travail sur cette question pour écouter chaque partie. La date de la première réunion de ce groupe n'est pas encore définie (probablement début avril).

Le projet est donc ajourné et la rentrée 2024 se fera bien comme précédemment, c'est-à-dire en conservant les écoles de Curtille et Buvin dans la configuration actuelle.

Maurice NICOLAS explique comment tout ça a démarré. Une étude a été demandée en septembre à un cabinet conseil, spécialisé sur le sujet et les résultats sont parvenus en février. En fait, aucune décision n'était arrêtée jusqu'au 27 février.

Jean Michel R fait remarquer qu'il était bien prévu qu'au conseil municipal de mars, une décision soit prise et il était déjà fortement envisagé que la prochaine rentrée se fasse en dehors de ces deux écoles.

Maurice NICOLAS insiste sur le fait que ce n'était pas décidé de façon définitive. Il rappelle que la mairie gère les locaux et seulement les locaux. Il souligne qu'il y a trois classes vides à Ciers et deux à Veyrins.

Jean Michel R fait remarquer que certaines choses ont peut-être été mal interprétées, mais il en ressort qu'il y a eu un vrai manque de communication sur le sujet.

Maurice Nicolas précise qu'il faudra bien à un certain moment prendre une décision, mais que parler de ce sujet met immédiatement le feu aux poudres. Aucune municipalité précédente n'a voulu s'atteler à ce problème et les travaux qui ont été faits dans ces deux écoles sont vraiment un minimum. Par exemple, il n'y a qu'un WC à l'école de Buvin pour 48 élèves + les enseignants....

Une décision, qui ne vient pas de la mairie mais de l'éducation nationale, est le fait qu'une institutrice qui va partir en retraite en fin d'année ne sera pas remplacée. Il faut bien sûr tenir compte de tout ça.

Bernadette DIARD regrette surtout que tout ça se soit fait trop vite. Exemple, il y a eu une réunion du comité des sages le jour de la restitution de l'étude et le sujet n'a pas été abordé. Elle rappelle qu'il en a été de même lors de la fermeture de la poste où nous avons été tout simplement mis devant le fait accompli

Jean Michel R qui a assisté au conseil municipal dédié à ce sujet, a eu l'impression que la présentation qui était faite de ce projet était uniquement « à charge ». L'étude soulignait surtout les inconvénients inhérents à ces écoles de hameaux sans parler des avantages qui, malgré tout, existent. Des avantages qui ne sont pas uniquement financiers, il est nécessaire aussi de prendre en compte les autres avantages notamment de qualité de vie, de la vie dans les hameaux, etc....

La municipalité ne semblait pas avoir étudié une autre solution que celle qui a été proposée. Les parents d'élèves se sont vus dépossédés du moindre avis.

Maurice Nicolas répète que le rôle de la commune est de donner à chaque élève les mêmes conditions d'accueil et d'enseignement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. (Sont-ils malheureux aujourd'hui ?)

Il a été donné au cabinet conseil un cahier des charges qui ne demandait pas que soient fermées les écoles. On leur demandait seulement de faire une étude sur la pertinence de ces écoles dans les hameaux. (cela sous-entend que ce n'est pas évident ?)

Jean Michel R : il y avait peut-être un autre angle pour aborder ce problème. A savoir, comment la commune veut se développer ? On reproche en France, au pouvoir central de justement centraliser tous les services et c'est ce que nous sommes en train de faire au niveau local. Où est la cohérence ?

On n'a pas réfléchi s'il est pertinent ou non de conserver ces écoles. On a juste réfléchi au côté financier de l'opération.

Bernadette LEGUISET indique qu'il y a d'autres façons de gérer l'école. L'école est un lieu de vie important dans un bourg qu'il soit central ou en hameau. C'est un élément qu'il est important de prendre en compte dans la réflexion. Par ailleurs, le comité des sages est là aussi pour avoir une réflexion sur ce type de sujet sinon à quoi sert-il ?

L'école c'est la vie et d'autres solutions que celles consistant à fermer les classes des hameaux n'ont absolument pas été prises en compte. Ou, en tout cas, elles n'ont pas été exposées dans la restitution de l'étude.

Jean Michel R craint que tel que l'avenir se dessine, les hameaux ne deviennent que des « dortoirs »

Maurice NICOLAS : L'animation des hameaux n'est pas chose facile. Il a été proposé de créer à Buvin un conseil de quartier, personne n'a été intéressé pour y participer.

Bernadette DIARD regrette que l'on n'ait pas profité de « vie citoyenne » qui touche tous les habitants de la commune pour communiquer sur ce sujet éminemment sensible.

Maurice NICOLAS reconnaît qu'il y a eu un mauvais timing et une mauvaise communication. La mairie l'a reconnu et en a pris acte.

Jean Michel R demande que soit pris acte que nous souhaitons avoir un représentant dans le groupe de travail qui va être constitué.

Sur le plan financier, une discussion s'engage sur le stade de Veyrins, où des travaux de l'ordre du million d'euros sont prévus. Une partie des habitants des Avenières pensent qu'il y a un problème entre cet investissement d'un côté et la suppression envisagée de deux écoles.

Maurice NICOLAS fait remarquer que pour une commune de 8 000 habitants nous avons un terrain de foot qui est plus un champ qu'un terrain de foot.

En réponse à Nicole BROUCHOUD qui fait remarquer que le gymnase a des fuites d'eau dans la toiture et à certain moment ne peut être utilisé, Maurice NICOLAS répond que le département envisage la création d'une salle de sports.

## Dossiers en cours

- **BAUX RURAUX Environnementaux**

Le questionnaire a été validé le 12 février. Les retours étaient prévus pour le 30 mars. On y verra plus clair lors de la réunion d'avril.

- **Atlas** Rien de nouveau hormis que le dispositif recherche des volontaires pour l'inventaire.
- **Parcours de santé**

Le budget sera voté le 25 mars. Il faudra s'assurer que c'est bien à l'ordre du jour du conseil municipal. D'après Maurice NICOLAS, c'est bien le cas.

On peut espérer une mise à disposition pour les Aveyrinois début 2025.

- **Le tilleul de Thuellin**

C'est un dossier réglé, les containers à Thuellin ont bien été déplacés.

Le tilleul pourra donc rester en place avec éventuellement un réaménagement.

Un groupe de travail est constitué pour faire une proposition de réaménagement de l'espace du tilleul. Colette, Claude et Roger vont se rendre sur place pour étudier cet aménagement et faire une proposition

L'arrêt de bus, c'est de la responsabilité du département. Par contre on ne sait pas si la question leur a été posée.

- **Aménagement du champ de mars**

Etant donné les incontournables que sont : les jeux de boules, le stationnement, le marché, la fête foraine, il n'est pas possible de faire un vrai travail de transformation de cet espace. D'où la décision de ne pas demander une étude par une école. En effet les futurs urbanistes ont besoin de travailler sur un projet d'une certaine ampleur, sinon cela n'a aucun intérêt pour eux.

Par contre, les propositions qu'avaient faites Bernadette DIARD et Jean Michel CAVAGNA sur, au minimum, la végétalisation du bas du champ de mars, sont redevenues pertinentes.

En attendant, ne peut-on pas revoir la question des containers qui sont moches et pas propres. La question propreté de l'environnement des containers est identique dans toute la commune.

- **Signalétique des bâtiments**

Signalétique : le graphisme a été sélectionné. Il faudrait maintenant qu'on prenne RDV avec le directeur technique. Jean Michel CAVAGNA s'en charge

- **Un arbre un habitant**

Le budget départemental étant épuisé c'est reporté en 2024. Affaire à suivre.

## Questions diverses

- Nicole BROUCHOUD fait remarquer que le problème de l'éclairage de la rue de la Chapelle n'est toujours pas réglé et qu'au niveau du cabinet du Dr BELLEMAIN, il existe un réel danger pour les gens qui sortent du cabinet lorsque la nuit est tombée.

- **Marquage au sol route du Sablonnet**

A la remarque de Bernadette DIARD, sur ce manque de marquage, Maurice NICOLAS indique que la commune est en conflit avec l'entreprise qui a mal fait le revêtement. Conflit qui est en cours de règlement (contentieux juridique en cours).

- **Maison de santé**

Dans un premier temps, 3 médecins vont s'installer à Veyrins en espérant que cela créera une dynamique. La construction d'une maison de santé est acquise, mais il paraît peu probable qu'elle soit opérationnelle avant 2026/2027. La surface du terrain qui va l'accueillir est d'environ 7 000 m2. Des parkings sont prévus autour du bâtiment et à proximité pour le personnel, les visiteurs, les personnes venant consulter, les parents déposant leurs enfants à la crèche, etc... mais nous ne connaissons pas le nombre. Le champ de mars servira aussi de parking...

- **Mutuelle santé**

La commune ne pense pas initier ce genre de projet, sachant que la région va de son côté proposer une mutuelle « régionale » qui devrait avoir plus de poids auprès des assureurs qu'une mutuelle municipale. Le Bouchage de son côté s'est engagé dans cette voie de Mutuelle communale.

La municipalité n'a pas d'autre information à ce jour sur ce sujet

Jean Michel : on va suivre cette affaire pour essayer d'en savoir plus

- **Camping**

Un candidat a été retenu en DSP (délégation de service public) C'est à lui que va revenir la charge de remettre le camping en état. Il prévoit de la restauration. Il devrait disposer d'une partie du terrain en face pour améliorer la rentabilité qui serait insuffisante avec la surface actuelle.

La question du loyer est soulevée.

Il sera modeste au départ et pourra augmenter par la suite suivant la progression de rentabilité du camping.

- **Carrefour de la route de Chartreuse.**

Maurice NICOLAS : L'aménagement de ce carrefour est un partage entre le département et la commune. Il s'agit d'un élément de sécurité pour lequel les amendes (sécurité routière) peuvent intervenir dans les subventions allouées pour ce genre de travaux. Elles sont réparties entre les différents projets présentés.

Jan Michel R : Est-ce qu'on a une idée du délai pour avoir un dispositif de ralentissement des véhicules au niveau du Chaffard

Pas de réponse pour l'instant. Par contre un radar pédagogique devrait être installé. A suivre

Jean Michel R fait remarquer que cette route est limitée au camion de 19t maximum, alors que des camions beaucoup plus importants empruntent cette route.

## Prochaine réunion le lundi 8 avril 2024 9h30 salle du conseil de la mairie

### Ordre du jour

- Validation par le Comité du compte rendu du 11 mars
- Evènements depuis la dernière réunion
- Point sur les dossiers en cours
  - Bail rural communal environnemental
  - signalétique
  - Parcours santé
- Questions diverses
- Détermination de l'ordre du jour pour la prochaine réunion de mai

### Plan d'action

Sujet	Action proposées	Acteurs	Echéance
Baux communaux	• Questionnaire validé	Myriam BOITEUX.	Réponses attendues pour le 31 mars

Signalétique des bâtiments	Choix du graphisme. Prendre contact avec le directeur des services techniques	Jean Michel CAVAGNA, Bernadette DIARD, Jean Michel RAUX	
Parcours santé	Recherche de subventions et demande de devis Avancer vers un avant projet	Jean Luc ROMPION Roger MORNEY Nicole BROUCHOUD  Madame le Maire et ses services	Vote du budget 2024
Espace vie citoyenne	Proposer un article pour le prochain bulletin	Groupe biodiversité	Début avril 2024